



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-86052>

Département(s) de publication : **62**

Annonce n° **25-86052**

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-82393

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE HAUTS DE FRANCE

Correspondant : Service juridique et commande publique

Adresse : 594 Avenue Willy Brandt - CS20003, 59777 Euralille

Coordonnées :

Courriel : Marches-publics@epf-hdf.fr

Section 3 - Description du marché

Objet du marché : Rectificatif de l'annonce : LENS, LOISON-SOUS-LENS, NOYELLES-SOUS-LENS, SALLAUMINES - Opération « Bâtiments industriels, boulevard du marais (site Tréfileurope) » - Mission de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de désamiantage, déconstruction, gestion de sources concentrées de pollution

Section 4 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 5 - Informations rectificatives

- **Dans la rubrique "Groupement"**

Au lieu de : "Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Possibilité de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements : Non Si le marché est attribué à un groupement conjoint, le mandataire conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement. Il sera par ailleurs exigé que le mandataire du groupement possède la qualification relative à la définition et au suivi de travaux de dépollution. Aucune modification de la composition du groupement ne sera autorisée entre la remise des offres et la signature du marché", **lire :** "Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un

groupement d'entreprises. Possibilité de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements : Non
Si le marché est attribué à un groupement conjoint, le mandataire conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement. Aucune modification de la composition du groupement ne sera autorisée entre la remise des offres et la signature du marché"

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/07/2025